

Recalculer intérieur qui conduisait à la cave. Le voleur des objets volés, le pluriel en fait, agrippé au plafond, s'éleva à 700 fr. M. Housset est chargé de l'instruction de cette affaire.

Trio d'escrocs régionaux

L'instruction de la vaste escroquerie dont nous avons parlé hier a commencé. M. Delaie, juge d'instruction, a reçu de M. L. Meun, avenue Alphonse, à Saint-Mandé (Paris), toutes les factures et les traités fictifs qui lui avaient été expédiés. Cinq commissions rogatoires environ ont été adressées hier par le juge aux différents parquets du Nord et du Pas-de-Calais. C'est dire le nombre des victimes des trois escrocs.

Ceux-ci avaient suivi un complice que la police recherche, une nommée Léa Godin, âgée d'environ vingt ans, qui a pris la fuite avec Charles Lenaerts.

Le goudronnage du grand boulevard. — On procède en ce moment-ci au goudronnage du boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing. Cette opération a été ordonnée à la suite de demandes de nombreux intéressés.

La couche de porphyre dont a été garnie la chaussée centrale est recouverte d'une épaisse poussière blanche qui se soulève au moindre vent ou au passage des véhicules.

C'est pour supprimer cette poussière et atténuer le frottement contre le porphyre, qu'on étend une épaisse couche de goudron tout le long de cette voie. On croit que ce travail sera terminé au bout de quinze jours.

Accident de bicyclette au Bois de Boulogne. — Hier, vers 11 h. de l'après-midi, un jeune homme de 12 ans, Adolphe Bellot, habitant Halluin, et travaillant dans une maison de la rue de Paris, faisait une promenade en bicyclette au Bois de Boulogne.

Il se trouvait au poste d'octroi de la Porte d'Enfer, il fit une embardée et tomba dans un ruisseau.

Alerté par ses cris, le brigadier des douanes Lecroy et un assaillant se portèrent au secours du cycliste et réussirent à le dégager de l'eau. Au poste d'octroi, le docteur Bourvin prodigua ses soins au garçonnet que l'eau avait déjà à demi asphyxié.

Blessure par un tramway. — Mme Victorine Stock, ménagère, rue des Ménétriers, n° 17, a été renversée par un car V dans la rue de Wasmesmes et légèrement blessée à la jambe gauche.

LA MADELINE

Trois doigts déshabillés. — Jeudi matin, vers dix heures, Arthur Morel, rue d'Armentières, 13, à Lille, travaillait à la scierie mécanique René Piatel, rue de Marsbourg, 17, à La Madeleine. Par suite d'un faux mouvement, il eut la main gauche engagée sous une scie et trois doigts affreusement déshabillés.

Après avoir reçu quelques soins d'un docteur, l'ouvrier, qui ne travaillait que depuis deux jours dans cet établissement, a été transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur.

ROUBAIX

Un banquet offert à la Municipalité. — M. Pierre Bestomier, le Médecin bien connu qui a ouvert si largement son cœur pour permettre l'achèvement de notre magnifique Parc de Barbiéux, avait offert un banquet à toute la municipalité dans la salle du Grand Café de la rue de l'Université, dont il a assumé presque tous les frais de construction.

Ce banquet a eu lieu hier soir à 7 heures. Tous les membres de la majorité du Conseil municipal y assistèrent.

Réunions de Commissions municipales. — Les 1^{re} et 2^e Commissions se réuniront aujourd'hui vendredi à 4 heures 3/4 du soir. Ordre du jour : 1. Bâtiments municipaux. Salle d'Exposition de la rue de la République. Budget des dépenses à voter. 2. Bureau de Bienfaisance. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1908. 3. Approbation du budget de bienfaisance. Budget supplémentaire de l'exercice 1909. 4. Hospices. Achat de terrains ; aliénation de titres de rentes ; autorisation de bâtir.

(Le soir, également, à 8 h. 1/2, réunion des 3^e et 4^e Commissions. Ordre du jour : 1. Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing ; réparation de pompes ; demande de M. le Maire de Pecquignolet. Budget supplémentaire de Roubaix et de Tourcoing ; demande d'emprunt de 500.000 fr. — 2. Tramways de Roubaix et de Tourcoing ; lignes de Roubaix ; établissement de voies simples et doubles de garages. — 3. Voirie municipale ; marchés de gré à gré ; approbation. — 4. Voirie municipale ; places d'Amiens ; demande de réparation de pavés. — 5. Tramways de Roubaix et de Tourcoing ; Indemnités lumineuses et régulières dans le service (voies). — 6. Tramways ; Police de la circulation ; règlements ordinaires ; avis du Conseil municipal.

Union Mutualiste des cantons de Roubaix. — Les mutualistes qui désirent assister à l'une ou l'autre des séances du Congrès des Cantons d'Assistance, de Prévoyance et d'Assurance sociales et de Jardins Ouvriers, se rendent à Lille du 17 au 20 juin, peuvent se procurer des cartes d'auditeur au siège de l'Union Mutualiste, Café Félicx, 10, place de la Liberté.

Pratiques progressives de la confession et de la direction. — Méthodes et formules pour bien entendre la Messe, par le même auteur. Maximes de saint Ignace. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Osse fracturés. — M. Victor Vanhelle, 80 ans, boulevard de Fourmies, estaminet Leclercq, est tombé d'une échelle dans l'établissement de la Société Anonyme Leconte et Déprez où il est occupé comme homme de peine. Il s'est fracturé une côte et a plusieurs autres côtes contusionnées.

Tenez la rampe. — Un ouvrier plâtrier, M. Marc Desgraves, 19 ans, rue et Impasse de Lenz, occupé pour M. Henri Labrun, entrepreneur, a glissé dans un escalier et s'est fait une entorse de la jambe droite. Un repos de dix jours lui a été prescrit.

Une chute de quatre mètres. — Un ouvrier monteur de l'atelier de construction de M. Albert Gosseret percant des trous à une hauteur de quatre mètres, dans le péage de M. Alfred Motte et Cie, rue d'Avallchem, l'ouvrier, M. Charles Leclercq, âgé de 23 ans, descendant rue de la Malencense, a été projeté à terre par le parapet. On le releva portant de violentes contusions à la tête, à la poitrine et à la nuque, et une fracture de la colonne vertébrale. On le releva les soins de M. le docteur Dupuych, un repos d'une bonne semaine suffira à sa guérison.

Sous la roue d'une calèche. — Un ouvrier de la fabrique de M. Charles Buffet, rue Isabeau-Roubaix, M. Jean Médard, âgé de 42 ans, a eu le pied droit écrasé sous la roue d'une calèche qu'il allait à sortir du magasin.

Le blessé, qui demeure rue de la Passerelle, à Tourcoing, devra subir une incapacité de travail d'au moins deux semaines.

Les vols de bicyclette. — Une enquête est ouverte au commissariat du 1^{er} arrondissement sur un vol de bicyclette commis, mercredi soir, à 6 h. 1/2, rue des Fabricants, l'entrée du couloir de la maison de Mme Matton-Berrand. Cette machine portant le n° 447 et valant 125 fr. appartenait à M. Léon Dubucq, 62 ans, employé, rue Moitte, 20, à Tourcoing.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Audience du jeudi 17 juin. LES LOIS DU TRAVAIL. — Trois amendes de 3 fr. à M. Edouard Antrier, tondeur, pour avoir fait travailler le dimanche un chiffonnier et deux moutons ; deux amendes de 5 fr. pour insuffisance de lavabos et de vestiaires ; le Tribunal s'occupe au détail de un mois pour la pose des lavabos et vestiaires. M. Martin est relaxé du chef de défaut de propreté des murs et plafonds, le Tribunal estimant qu'il est impossible, dans une fonderie, d'avoir des murs constamment propres.

Pour infractions à la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire, 3 fr. d'amende à M. Emile Orange, boulanger, rue de Mons, 4, et Roussel, boulanger, rue du Pile.

Pour le même motif, deux amendes de 3 fr. à M. Marcel Périn, négociant en tissus rue de l'Espérance ; deux amendes de 3 fr. à M. Crépel-Fonciaux, constructeur, rue de Tourcoing ; cinq amendes de 3 fr. à Mme veuve Scamps, cordier, rue du Luxembourg ; deux amendes de 3 fr. à M. Félix Callets, chaudronnier, rue d'Italie ; un amendement de 3 fr. à M. Ruffeot, entrepreneur de transports, rue Isabeau-Roubaix.

Pour défaut de protection d'une courtole de conduits, 5 fr. d'amende à M. Félix Cornil, modéleur, boulevard Gambetta.

M. Louis Bouton, forgeron, rue Perrot, a occupé un enfant non muni du certificat d'études, 5 fr. d'amende.

M. Raymond Desreumaux a occupé deux ouvriers pendant l'heure du repas ; deux amendes de 5 fr.

3 fr. d'amende à M. P. Deffosse, entrepreneur, pour n'avoir pas garanti un trou dans la nouvelle caserne des Pompier, ce qui occasionna même la chute d'un ouvrier ; deux amendes de 1 fr. au même parce qu'un chantier se trouvait devant des écoles en mauvais état.

AFFAIRES DIVERSES. — Il manquait une couverture sur une fosse au-dessous d'une maison de Mme veuve Quint-Deroffet, 3 fr. d'amende ; la couverture devra être placée.

Jean Pally, boucher à Wasquehal, a introduit dans la viande de sa commune, du porc de divers départements, ce qui ferait la somme de 180 fr. 70 au bénéfice des pauvres.

Nous vous remercions la somme de 150 fr. 70 que nous avons reçue de votre comité pour les secours charitatifs, en priant les membres de leurs Commissions de bien vouloir réclamer à M. R. Vandewielde les 10 fr. qui leur sont dus pour leur part de cotisation.

Chute dans une cave. — M. Alphonse Lallement garçon brasseur chez M. Duchâtelet, rue des Carliers, en remontant une rampe, a fait une chute dans la cave de la brasserie. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Les vœux retirés du canal au pont du Fresnoy ont été déposés dans le canal. Le 25 mai, souffrant d'un asthme depuis longtemps, il a été reconduit à l'hôpital par son neveu, M. Adolphe Fiévet avec lequel il habitait rue de la Marlière.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Toujours le carnaval d'été

Nous recevons les deux lettres suivantes avec prière de les insérer :

Croix, le 17 juin 1909. Monsieur le Rédacteur en Chef, Veuillez, je vous prie, avoir l'amabilité de vouloir bien insérer dans votre journal la lettre que j'adresse à la date du 16 juin M. Vasseur, président du Comité de Carnaval d'été de Croix, qui a eu lieu les 30 et 31 mai derniers.

Ceci pour une première réponse aux instances multilatérales et intéressées de personnes peu scrupuleuses et de téméraires de nos patriotes espérances.

Veuillez agréer, etc. — Léon STIEN, maire.

Croix, le 16 juin 1909. Monsieur G. Vasseur, président du Comité de Carnaval d'été de Croix, Monsieur Léon Stien, maire de Croix.

En réponse à votre honneur du 6 juin dernier, j'ai l'honneur de vous adresser au nom du Comité de Carnaval de Croix des 30 et 31 mai derniers, un état de nos connaissances de toutes les recettes et dépenses qu'ont occasionnées cette fête, en la réunion d'hier soir, qui a eu lieu chez le commissaire désigné (M. Chambart), par le sort à la réunion précédente.

Il s'ensuit que d'après le procès-verbal signé de tous les membres présents, la recette brute, y compris la somme de 70 fr. de réclames à percevoir ainsi que le montant des troncs des quêteurs s'élevait à 156 fr. 70 y compris les 8 fr. du char amoniteur s'élevait à 164 fr. 70. Quant aux dépenses diverses ont 3.500 fr. 00

Total 156 fr. 70 Il y aurait à ajouter une somme de 10 fr. retenus indûment par M. Vandewielde Roubaix (il lui avait été alloué 10 fr. pour surveiller les planteurs de sèpias, il a retenu 20 fr. de plus) et de nos cotisations de divers départements, ce qui ferait la somme de 166 fr. 70 au bénéfice des pauvres.

Nous vous remercions la somme de 150 fr. 70 que nous avons reçue de votre comité pour les secours charitatifs, en priant les membres de leurs Commissions de bien vouloir réclamer à M. R. Vandewielde les 10 fr. qui leur sont dus pour leur part de cotisation.

Chute dans une cave. — M. Alphonse Lallement garçon brasseur chez M. Duchâtelet, rue des Carliers, en remontant une rampe, a fait une chute dans la cave de la brasserie. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Les vœux retirés du canal au pont du Fresnoy ont été déposés dans le canal. Le 25 mai, souffrant d'un asthme depuis longtemps, il a été reconduit à l'hôpital par son neveu, M. Adolphe Fiévet avec lequel il habitait rue de la Marlière.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

TOURCOING

PAVOISONS EN L'HONNEUR DU SACRÉ-CŒUR

Aujourd'hui, vendredi, jour de la fête du Sacré-Cœur, les catholiques sont invités à arborer le drapeau national.

L'hommage public au Sacré-Cœur que les Comités catholiques nous demandent de rendre, avec unanimité est une conséquence du vœu national. Plus que jamais nous avons le devoir de marquer notre fidélité au Sacré-Cœur et de témoigner de nos patriotiques espérances.

Ligue Patriotique des Français. — Dimanche 27 juin, à quatre heures, aura lieu, dans la salle du Patronage Saint-Christophe, place Leverrier, la réunion générale de la Ligue. Cette réunion promet d'être particulièrement intéressante et importante, tant par le choix du sujet que par le talent du conférencier.

Paroles du Sacré-Cœur. — Dimanche prochain, solennité du Sacré-Cœur, grand-messe à neuf heures et demie ; après la procession, bénédiction de la statue de Jeanne d'Arc ; péroration de la bienheureuse et cantate en son honneur. — Premier jour du Triduum. — Lundi et mardi, messe solennelle à huit heures ; péroration de la bienheureuse ; chant de la cantate.

Deuxième et troisième jour du Triduum. — La semaine prochaine, semaine de pèlerinages de toutes les institutions et de toutes les œuvres de Tourcoing. — Voir les affiches pour les heures de ces pèlerinages.

Les Fraternités à société de secours mutuels par l'opération de la hernie, siège social 7, place de Valenciennes. Dimanche 29 courant, à 4 h. 3/4, assemblée générale trimesnuelle. On distribuera les livres individuels aux sociétaires. L'assemblée statutaire sera après.

Chute dans une cave. — M. Alphonse Lallement garçon brasseur chez M. Duchâtelet, rue des Carliers, en remontant une rampe, a fait une chute dans la cave de la brasserie. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Les vœux retirés du canal au pont du Fresnoy ont été déposés dans le canal. Le 25 mai, souffrant d'un asthme depuis longtemps, il a été reconduit à l'hôpital par son neveu, M. Adolphe Fiévet avec lequel il habitait rue de la Marlière.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

Vol de bas de laine. — Un soir du mois de mai dernier, Emile Hano, 20 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-Franco deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, propriété de M. Lepers, et vinrent en suite se faire chercher avec cheval et voiture. Malheureusement pour eux, les agents de police Dhaumet et Schittecoate veillaient ; au moment où ils s'en allaient, se croyant sûrs de l'impunité, les braves agents se mirent à leur poursuite et réussirent à les capturer.

Ces deux voleurs comparurent au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un anti-militariste. — Alphonse Legrain, 27 ans, né à Saint-Etienne, pour échapper au service militaire, s'était réfugié en Belgique. Le docteur Dupuy a constaté une entorse à la tarse interne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Roubaix ; il devra se reposer 20 à 25 jours.

major Gillard et le docteur Verbe lui prodiguèrent leurs soins et parvinrent à la ramener. La sœur de la fillette arriva peu après et la ramena en voiture au domicile de ses parents, rue de la Couronne, 44, à Dunkerque.

Le Crime de Watten

L'enquête sur les faits reprochés aux assassins du garde-chasse Copey se poursuit sans incident.

On s'est demandé si Truant, Vanhœghe et Duvel ne seraient pas les auteurs de nombreux vols de poules commis en derniers temps dans la région de Watten.

Dans un des poulaillers dévalisés, les maraudeurs avaient abandonné une énorme canne ; l'enquête tend à établir que cette canne a dû appartenir à Duvel ou à Truant.

VALENCIENNES

Accident. — Mme veuve Marchoux, 84 ans, pensionnaire de l'Hospice des Petites Sœurs des Pauvres, passait à l'angle de la rue de Paris et de la place d'Armes, lorsqu'une voiture de place qui passait la renversa.

Dans sa chute, la pauvre femme fut blessée au front. Elle a été conduite chez ses fils au faubourg de Paris. Sa blessure n'est pas grave.

ONNAING

Un mineur se tue en tombant. — M. Juvénal Pétaux, 36 ans, travaillait, avec deux autres ouvriers mineurs à établir